



je dois payer une voiture que je n'ai jamais conduite !

Par **ciokolata25**, le **10/05/2010 à 18:38**

bonjour,

En 2001 j'ai contracté un crédit voiture pour ma belle-mère (la mère de mon ex mari, mais nous n'étions pas encore marié à l'époque) car elle était dans l'impossibilité d'en faire un vu son taux d'endettement,

en 2003, je quitte le foyer conjuguale (de la bretagne à la franche-comté) et arrête de payer les échéances , evidentement la DIAC me contact en me disant qu'il fallait que je continue de payer ce crédit, or je leur explique que je n'ai pas fait cet achat pour moi et qu'à l'époque j'étais dans un état de faiblesse psychologique avec appui d'un certificat de mon médecin traitant (le décès 3 mois auparavant de mon papa et mon ami me frappait, il a d'ailleurs bien insister à l'époque sur le fait qu'il fallait aider sa mère et qu'il s'occuperait de me rembourser les créances ...)

le pire c'est que j'ai fait ce crédit et que la carte crise est à son nom, et voyant le vent tourné , elle a profité de mon départ pour revendre la voiture (sans mon accord bien entendu), alors que j'avais fait toutes les démarche nécessaire pour que la société de recouvrement aille la saisir (proposition qu'il m'avait faite) et se rembourser

bref plus de nouvelles depuis 7 ans, je croyais bien que tout était rentré dans l'ordre et là , ce matin je reçoit un beau courrier d'huissier m'obligeant de payer la sommes de 12 748.26 euros (dont 8 541.90 en frais principal, 656.90 en clause pénale 3 578.70 d'intérêts et 130.76 de droit recouvrement)

je suis perdue dans ces démarches judiciaires et m'angoisse terriblement , surtout que j'ai maintenant bien remonté la pente ... que dois-je faire ???

Par **lauren4511**, le **19/11/2013 à 12:38**

ciokolata25, j'ai peu le meme probleme, j'ai acheté avec mon ex conjoint une moto pour lui mais voila ... Le crédit est a mon nom car lui es fiché banque de france.

il m'a trompé, je suis partie, il a vendu la moto qui était a son nom evidentement.... et moi rien

n'est revenu je paye toujours le crédit...

bref, toujours la meme situation. As tu trouvé une solution a ton pb ! ca m'aiderai peut etre pour le mien

Par **Laure3**, le **19/11/2013** à **12:50**

Bonjour ciokolata,

Un huissier vous a t'il remis un titre exécutoire (suite à un jugement) ?

Par **lauren4511**, le **19/11/2013** à **12:53**

bonjour laure3, le mail de ciokolata a été Posté le 10/05/2010 à 18:38 pas sur qu'elle réponde !! meme si je l'espere